



LIGUE MIDI PYRÉNÉES DE TIR À L'ARC

**Assemblée Générale du 26 janvier 2013
à Mondonville (31)**

Compte rendu

Ordre du jour

Cf. la convocation de l'AG

Quorum

Nombre de clubs dans la ligue : 71

Nombre de voix : 244

Nombre de clubs présents : 37

Nombre de voix des clubs présents : 177

Le quorum est atteint et l'assemblée générale peut donc se tenir.

Compte rendu

L'assemblée générale de la ligue débute par un discours du président du comité Départemental de la Haute Garonne qui souhaite la bienvenue aux représentants des clubs. Il félicite et encourage les archers qui participent aux sélections pour les championnats d'Europe salle.

Le président de ligue souhaite à son tour la bienvenue à tout le monde et excuses les absents qui n'ont pu se déplacer pour cause d'intempéries.

Il annonce que le quorum est atteint, sur 244 voix possibles, 177 voix présentes. L'assemblée générale peut se tenir.

1. Rapport moral (cf. Bilan distribué lors de l'AG)

Le nombre des licenciés dans la ligue est en augmentation. Le département de la Haute-Garonne se démarque par rapport aux autres départements.

1.1. Label des clubs

Cette année il y a autant de demandes que de clubs déjà labellisés dans la ligue. Tous les clubs de la ligue peuvent obtenir le label bronze. Les points ont été revus à la baisse. Le club du balma BTA a été labellisé ETAF (école de tir Français).

1.2. Bilan sportif

Cette année encore la ligue se distingue avec 30 podiums lors des différents championnats de France.

La palme est attribuée au tir de parcours et plus particulièrement au club de Graulhet qui obtient 10 médailles.

On note aussi que le club de l'Union est vice-champion de France par équipe en tir en campagne et la montée en D1 du club de Balma BTA chez les garçons (3^e du championnat de France de D2).

Lors du Trophée des Pyrénées, les équipes 1 et 2 de midi Pyrénées se classent respectivement 2 et 3 derrière l'équipe de Catalogne.

Le président félicite et remercie le club d'Albi pour l'organisation annuelle de son magnifique tir en campagne à Cordes sur ciel qui sera cette année la 1^{er} manche du trophée et qui aura lieu les 6 et 7 avril.

Il remercie aussi les clubs qui ont organisé différentes manches du championnat de France D2 et DNAP.

Le club de Auch organise une TNJ les 11 et 12 mai 2013.

1.3. Open de France

Le président félicite et remercie une nouvelle fois le club de Salmiech pour l'organisation sans faille de cet Open de France. Ce fut une réussite pleine et entière tant en logistique qu'en organisation. Un site superbe.

Sur les 4 équipes engagées 3 sont sur le podium : les hommes se classent 2 et 3, les femmes se classent 2.

La prochaine manche se déroulera en Rhône Alpes les 11 et 12 mai 2013.

1.4. Arbitrage

L'achat des tablettes pour remplacer le classeur (manuel d'arbitrage) ne s'est pas fait. C'était une fausse bonne idée, au vu des retours négatifs. Ces tablettes se sont avérées peu fiables.

1.5. Représentation de la ligue

La ligue a participé à différentes manifestations :

- Journée « Santé vous bien santé vous sport ». Il n'y a pas eu beaucoup de communication autour de cette journée par rapport à l'investissement fait. Donc peu de monde pour participer.
- Journée découverte scolaire/lycée organisée par l'UNSS : elle a été très appréciée des jeunes. Ce fut une journée ludique avec une autre approche du tir à l'arc avec une initiation à l'arc-trap. C'est une expérience à renouveler.
- Journée olympiade du Rempart (journée organisée conjointement avec la Mutuelle du Rempart et Sport Région). Plusieurs sports étaient représentés avec différents ateliers sportifs. Le point noir de ce weekend fut la météo.

1.6. Evolutions de la ligue depuis février 2007

Le 10/02/2007 est la date d'arrivée de l'équipe en place.

Les finances qui étaient déficitaires sont aujourd'hui à 95000€, mais il faut avoir de l'argent pour attendre les subventions.

A noter une augmentation importante :

- des stages et formations, 4 stages en 2004 contre 80 en 2012.
- Les archers de haut niveau étaient 3 en 2007, ils sont 7 en 2012
- Des équipes plus nombreuses pour l'Open de France et le Trophée des Pyrénées.

Vote du quitus à l'unanimité.

Le président remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle porte à l'équipe en place.

2. Election des membres du CD

2013 est une année électorale, le comité de direction démissionne, 3 membres ne se représentent pas, A. Dupin, JP. Pilet, F. Saint Etienne. Le président les remercie pour leur dévouement durant leurs années de mandat.

Le bureau directeur de la ligue peut compter jusqu'à 15 membres. Pour 2013, seulement 3 nouvelles personnes ont posé leur candidature.

Présentation des nouveaux candidats :

Pascale HAUTEFORT du club de Fonsorbes

Alain GARRABE du club de l'Union

Claudie GALLET du club de Graulhet

Scrutateurs : Isabelle Moreau et Mathieu Olivier

177 voix exprimées sur 177 voix présentes sur les 244 possibles.

Candidats et résultats

Bernard BARASCUD 177 voix
Jacques BERT 168 voix
Maurice DEJEAN 177 voix
Vincent DENHEZ 170 voix
Thérèse DROUI 177 voix
Claudie GALLET 161 voix
Gisèle GALLET 168 voix
Pierre Jean GAUBIL 177 voix
Alain GARRABE 170 voix
Eric GONZALEZ 177 voix
Pascale HAUTEFORT 177 voix
Josèphe LAMOTHE 177 voix
Didier RAMI 175 voix
Rachel RAVIDAT 170 voix
Bernard RAYNAUD 177 voix

3. Rapport financier

Prise de parole du vérificateur aux comptes, Jérôme CADIEUX. La situation de trésorerie est conforme au bilan. Sur 500 lignes comptables, certaines ont été vérifiées avec présentation des pièces demandées.

Quelques remarques mineures ont été faites et prises en compte par le trésorier.

L'exercice se fait sur 12 mois : du 1/01/12 au 31/12/12.

Présentation des comptes de la ligue (présenté par Jo LAMOTHE en l'absence de Vincent DENHEZ)

QUITUS voté à l'unanimité

Présentation du budget prévisionnel pour 2013

L'essentiel des postes est reconduit.

QUITUS voté à l'unanimité.

4. Action de l'ETR (cf. N.JONETTE)

L'équipe comprend 10 membres pour la plupart diplômés.

L'ETR fonctionne grâce au ministère des sports, à la FFTA et à la ligue.

Il a pour mission, la formation fédérale, le PESR (parcours excellence sportive régionale), le développement et conseil.

Des réunions régulières sont mises en place avec l'équipe. Un travail au quotidien sur les contenus des formations, le suivi des GE et les stages. Des formations continues pour les BE.

PESR : 121 jeunes ont été évalués en 2012. 20 stages ont été proposés.

G Espoir : 6 groupes dont 52 jeunes.

G Elite : Une démarche d'aide personnelle en fonction du profil du jeune archer.

1.1. Evolution/Bilan

Une augmentation des archers pratiquants le tir olympique

Une augmentation du niveau de performance dans toutes les catégories (scores)

Une augmentation du nombre d'athlètes en haut niveau, 8 en 2012.

Participation de 3 jeunes à des compétitions internationales de haut niveau.

- En 2004, 8 actions pour 86 actions en 2012 : augmentation des missions
- En 2004 < 200h contre >1000h en 2012 : augmentation du nombre d'heures financés
- Une augmentation de la dotation jeunesse et sport

Rappel du site de l'ETR : <http://www.etrmp.fr>

1.2. Questions à N.Jonette :

Q : Formation niveau 1 : combien de candidats ?

R : 29 candidats

Q : serait-il possible d'avoir un retour concernant les stages tremplins ?

R : Normalement c'est fait par photos/fiches de suivis

Q : demande de retour des sélections après les stages

R : problème de gestion administrative mais à suivre

Q : demande de retour quand les stages assistants à l'entraîneur se font ou pas

R : OUI

Q : quand le diplôme est acquis en règle générale il l'est à vie ?

R : concernant l'entraîneur 1, il est actif si l'entraîneur rentre en formation continue, au moins tous les 3 ans.

5. Elections des représentants à l'AG de la FFTA

Sur 244 voix possible, 177 exprimées

Quatre candidats :

Bernard BARASCUD	157 voix
Didier RAMI	169 voix
Véronique VERHAEGUE	165 voix
Jacques BERT	114 voix (suppléant)

6. Commission arbitrage

6.1. Prestations de serment

Franck Leclerc a prêté serment devant l'assemblée et Jacques BERT qui termine son mandat de PCRA ce jour.

6.2. Passations de pouvoir du PCRA

Jacques Bert cède sa place de PCRA à Thérèse DROUI après 30 ans de bons et loyaux services.

Remerciement de la part de Thérèse DROUI qui en profite pour lancer un appel à candidature pour la formation d'arbitre.

Le président remercie Jacques BERT pour toutes ces années de travail d'arbitre, de PCRA et de formateur au sein de la ligue.

6.3 Rappel

Tous les renseignements pour présenter un candidat arbitre sont sur le site de la LMP. Il faut avoir au moins 2 ans de licences. La limite d'âge pour présenter un candidat est de 65ans.

La formation est gratuite. Tous les arbitres sont bénévoles. Les candidats sont parrainés par des arbitres ayant prêté serment.

Le candidat ayant prêté serment a son manuel d'arbitre pris en charge à 100% (2 mises à jour/an), et lorsqu'il a prêté serment sa tenue à 50% et ses indemnités kilométriques à hauteur de 0,33 € du km.

Les clubs ayant un arbitre peuvent inscrire une compétition au calendrier national.

En 2007, 37 arbitres et 12 candidats en formation

En 2012, 52 arbitres et 17 en formation.

A l'heure actuelle la ligue compte 3 jeunes arbitres en formation.

L'arbitre stagiaire et un arbitre qui a prêté serment ; il doit attendre 1 an pour être responsable arbitre lors d'une compétition.

7. Remises de récompenses

7.1 Challenge de la « ronde des filles »

C'est un challenge organisé et réservé aux archères de la ligue Midi Pyrénées.

4 compétitions leur ont été réservées, Castelsarrasin, Lalandelle, Léguevin, Bréssols.

Les 2 meilleurs scores ont été retenus pour effectuer un classement par catégorie d'arme et d'âge.

Cette année 71 archères ont participé, 28 ont fait au moins 2 compétitions.

Les gagnantes du challenge sont :

Melget Clémence BFCL, Lègevin
Riandet Aurélie CFCL, Lègevin
Lachize Angélique JFCL, Castelsarrasin
Coupel Isabelle SFCL, Castelsarrasin
Salandini Marie Claude VFCL, Saint Gaudens
Gros Julia CFCL, Montauban
Ravidat Rachel SFCO, l'Union
Colombo Antonia VFCL, Auch
Frenet Nanou Scratch F arc nu, Semeac

Merci à toutes les archères qui ont participé à ce challenge et félicitations aux championnes de la 1ère édition.

7.2 Récompenses pour les podiums France individuel

Bideaud Marie Charlotte 3^e en salle
Bulin Xavier 3^e tir nature
Brussolo Nicolas 2^e tir nature
Cadeillan Noël 1^e en salle
Charlot Sophie 2^e en salle
Dardenne Stéphane 2^e tir campagne
Deschamps Bernard 2^e tir fédéral
Gardeur Régis 3^e tir nature et 2 en 3D
Gardeur Robin 1^e en tir nature et en 3D
Gardeur Martin 3 en tir nature
Gardeur Antonin 3^e en tir 3D
Grivotet Christophe 2^e en tir nature
Jackson David 2^e en tir campagne et en 3D
Jau Laura 3^e en tir 3D
Labatut-Curci Gisèle 3^e en tir nature et en 3D
Lacombe Florian 1^e en FITA
Levan Christian 1^e en FITA
Levanthoi Mathieu 3^e en salle
Maury Noé 1^e en tir 3D
Ribes Loic 1^e en tir nature
Rineiri Claudie 1^e en tir nature et en 3D
Stacey Michele 2^e en beursault
Sylvestre Bastien 1^e en tir nature et en 3D
Verhaeghe Véronique 3^e en tir nature

Félicitations à tous ces archers pour leur performance.

8. Election du président de Ligue

Les élus du comité directeur présentent Didier Rami comme président de ligue.

Il a été ré élu

Sur 175 voix

Oui 167 voix
Non 7 voix
Abstention 1 voix

9. Rapport Commission Formations présenté par Bernard Raynaud

Bernard remercie l'ETR et son équipe.

Il y a eu beaucoup de désistement pour la formation E1. 17 candidats sont entrés en formation ; 14 ont passé l'examen : 4 ont été recalés et 10 reçus.

Deux sessions de présentation des candidats ont été proposées. La 1^{ère} en septembre et la 2^{ème} en janvier.

La formation assistant entraîneur ne mène pas à un diplôme fédéral. L'assistant accompagne l'entraîneur dans son travail, il est sous sa tutelle.

Cette formation permet d'alléger la formation E1 pour l'assistant qui décide de se porter candidat par la suite.

Les clubs font les demandes auprès de la LMP ou de l'ETR. A partir de 6 à 8 candidats dans le département la formation peut se tenir.

10. Rapport Commission Parcours

Pour la saison 2012, la Commission avait prévu :

- Organiser des stages pour les archers
- De poursuivre sa politique de participation à l'Open de France.

10.1 Stages

Trois étaient prévus, seulement 2 ont été réalisés.

29 archers ont participé, dont 4 jeunes. Une réussite pour la commission.

Les participants ont été satisfaits, ainsi que le BE qui encadrerait le stage.

Le 3^e stage qui devait se dérouler à Graulhet à la rentrée n'a pas pu se faire. La commission a été prise par l'Open de France.

Merci aux clubs de Montauban et de Montgiscard pour la mise à disposition de leur terrain.

10.2 Les championnats de France

La ligue a été représentée dans chacune des disciplines de parcours lors des championnats de France (en tir nature, au critérium et en tir 3D).

Résultats : 20 médailles en individuel, 3 médailles par équipe de ligue et 3 médailles au critérium.

10.3 L'open de France (cf. 1.3)

Une réussite en tout point.

La ligue a eu le privilège de l'organiser grâce à la 2^e place de l'équipe féminine, l'an passée.

10.4 Les objectifs de la commission parcours pour 2013

Continuer à proposer des stages avec un budget identique à celui de l'an passé, pour 3 jours de perfectionnement des archers.

Envoyer 4 équipes en Rhône-Alpes, ce qui serait une récompense méritée et un gage pour l'avenir.

Réflexion sur les archers qui composeront les équipes pour l'open 2013 qui est avancé au Weekend de l'ascension. Le temps pour la sélection et l'entraînement sera donc réduit.

11. Commission Plan de Développement

Première écriture du plan développement lors de l'olympiade de 2008-2012, avec l'aide des données fournies par le CTR Nicolas Jonette.

La commission s'est réunie plusieurs fois pour dresser l'état de la situation de la pratique du tir à l'arc en Midi Pyrénées. Ceci à partir d'un questionnaire rempli par les clubs et leur CD.

Dans un 2^e temps elle a analysé la situation, identifié les actions à privilégier pour favoriser l'essor de la discipline au cours des prochaines années.

11.1 Bilan

- Une courbe ascendante du nombre de licenciés
- Des taux d'encadrement très divers
- Moins d'1/3 des clubs ont une salle spécifique
- De fréquentes opérations de promotion
- Peu d'actions d'informations et de formations dans le domaine de la santé
- Méconnaissance de la charte FFTA développement durable
- Plan communication d'information à soutenir...

11.2 Objectifs

Liés à l'organisation :

- Favoriser le développement de la pratique sportive à long terme
- Optimiser la structure et le fonctionnement de la ligue
- Renforcer les liens avec les comités départementaux

Liés au développement :

- Elaborer une stratégie de développement régional
- Améliorer la formation et l'évolution du personnel d'encadrement et des élites sportives
- Favoriser la relève des arbitres et entraîneurs

Liés à la communication

- Améliorer l'image du tir à l'arc, de la ligue...

Liés au financier

- Assurer la pérennité de la LMP de tir à l'arc
- Offrir un soutien adéquat aux CD et aux clubs...

Liés à la discipline

- Accroître la présence des femmes au sein de l'organisation...

12. Questions diverses

Q : Comment les petits clubs dépourvu d'arbitre et/ou d'entraîneur vont-ils perdurer s'ils ne sont pas labellisés ?

Pour les demandes de label il faut avoir le logiciel « Dirig'club », qui ne fonctionne pas sur tous les ordinateurs, comment faire autrement ?

R : Didier Rami va poser la question lors de l'AG de la FFTA concernant les petits clubs (surtout de parcours).

Il répond que les petits clubs vont perdurer et que l'important c'est de montrer l'intérêt qu'on a pour le tir à l'arc.

Q : L'organisation de la DR par rapport à la D2. Serait-il possible de revoir le règlement afin de promouvoir le tir par équipe ? La demande est faite parce qu'il y a une émulation et une ambiance forte lorsqu'il s'agit de tir par équipe, qu'il est dommage de mettre une équipe sur la touche parce qu'il y a un nombre impair d'équipe.

R : Nous allons ré étudier le règlement par rapport au fait qu'il y ait 4 ou 5 équipes.

Q : serait-il possible qu'il y ait des pools départementaux d'arbitres pour permettre aux petits clubs qui n'en n'ont pas d'organiser une compétition ?

R : La question sera posée en CNA et lors de l'AG de la fédération.

Q : Y a-t-il un contrôle par rapport au nombre d'arbitres en compétition ?

R : Lorsqu'il y a un arbitre fédéral pour la compétition, le concours est validé.

L'assemblée générale est clôturé par le président Didier RAMI qui remercie les représentants des clubs d'être venu nombreux.

**Rachel Ravidat
Secrétaire de ligue**